













COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 18 Janvier 2022

SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE EAU ET CLIMAT DE LA DIVES 2022-2024

En concertation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, 5 maitres d'ouvrage se mobilisent collectivement autour d'un vaste programme d'actions pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique en signant le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) de la Dives 2022-2024 ce mardi 18 Janvier 2022.

Le 11ème
programme Eau
& Climat 20192024 de l'agence
de l'eau SeineNormandie incite
les acteurs de
l'eau à adapter
leurs pratiques
aux
conséquences du
changement
climatique.

Il se décline
notamment par
la mise en
œuvre de
contrats de
territoire eau et
climat, les «
CTEC ».

Porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, ce contrat intervient dans le cadre du 11 programme « eau et climat » de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Il est également signé par la commune de Vimoutiers, la communauté de communes du Pays de Falaise, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge et le Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie.

Ce contrat définit les actions prioritaires à mettre en oeuvre principalement sur le bassin versant de la Dives dans trois domaines :

- la diminution des pollutions diffuses par temps de pluie au travers la plantation de **75 km de haies bocagères** associées à la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce (talus, zones tampons, bandes enherbées, fossés borgnes...),
- l'amélioration de la fonctionnalité de 45 km de cours d'eau et de 9000 ha de zones humides dans le marais de la Dives.
- la diminution des dernières pollutions ponctuelles par des actions d'amélioration de la station d'épuration de Beuvron-en-Auge et de réhabilitation de réseaux à Vimoutiers, Falaise, Houlgate et Gonneville-sur-Mer.

Cette contractualisation permettra le financement à hauteur de 4 M€ par l'agence de l'eau Seine-Normandie d'un plan d'actions d'un montant total de 9 M€.